

Monsieur Claude JACOB
Conseiller délégué
Aux Président(e)(s) d'associations

Locqueltas, le 02/10/2023

Objet : subvention aux associations communales 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous joignons la demande de subvention aux associations communales pour l'année 2023.

Malgré les difficultés budgétaires des collectivités, nous voulons réaffirmer notre intention de maintenir le montant global des subventions allouées aux associations.

Comme l'an passé il sera opéré une classification des associations et une ventilation de l'enveloppe.

Les associations sont classées suivant cinq groupes, à savoir :

- associations à caractère humanitaire
- associations à caractère sportif
- associations à caractère de loisirs
- associations vie scolaire
- associations diverses

Concernant la ventilation de l'enveloppe, le mode de calcul de l'année dernière est reconduit.

Nous attirons votre attention sur les modifications au sein de vos bureaux à nous transmettre pour mise à jour de l'annuaire des associations.

Les dossiers doivent être retournés pour le 1er novembre 2023

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Conseiller délégué,
Claude JACOB.